

Commune de BALSCHWILLER

REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DU HAUT-RHIN
Arrondissement d'ALTKIRCH



Commune de
BALSCHWILLER

PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS

Du Conseil Municipal
COMMUNE DE BALSCHWILLER

Séance du 17 février 2012

L'an deux mil douze, le dix-sept du mois de février à dix-neuf heures trente minutes, le conseil municipal dûment convoqué par convocation en date du sept février deux mil douze s'est réuni en séance ordinaire sous la Présidence de M. SCHNOEBELEN Jean-Marie, Maire.

Sont présents : 9 M. HASENBOEHLER Thomas, M. JACOBBERGER Thierry, Mme JOUBARD Josiane, M. KIPPELEN Jean-Baptiste, M. KRAFFT Pascal, M. MEYER Gérard, Mme NENOT Patricia, Mme PEDUZZI Fernande, M. SCHAD Pierre.

Sont absents excusés : 5 M. CHRISTEN André, M. FISCHER Jean-Luc, Mme JOUBARD Josiane, M. STEMMELEN Philippe, M. WOLF Christian.

A en outre assisté à la séance : M. BOHRER Marc, Secrétaire de Mairie.

M. JACOBBERGER Thierry est nommé secrétaire de séance.

Ordre du jour :

1. Finances communales
 - *Compte administratif 2011*
 - *Affectation des résultats*
 - *Compte de gestion 2011*
2. Bâtiments communaux – contrat d'entretien des chaudières
3. Acquisition de terrain
4. Salle d'archives
5. Subventions 2012
6. Divers

Le compte-rendu de la dernière séance a été lu et approuvé à l'unanimité.

Avant de débiter la séance, M. le Maire informe le conseil municipal de la démission de Mme MEYER Corinne, conseillère municipale, pour raisons personnelles. La lettre de démission en recommandé a été réceptionnée à la mairie en date du 25 janvier 2012. La démission, effective au 1^{er} février 2012, sera transmise au Représentant de l'Etat.

Le conseil municipal prend acte de la décision de Mme MEYER Corinne.

Le Maire ouvre les débats et expose ce qui suit.

Article 1 FINANCES COMMUNALES

Commune de BALSCHWILLER

Compte administratif 2011

Le conseil municipal réuni sous la présidence de M. JACOBBERGER Thierry, Adjoint au Maire, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2011 dressé par M. SCHNOEBELEN Jean-Marie, Maire, après s'être fait présenter le budget primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré par M. MEYER Gérard, Adjoint au Maire,

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLES	INVESTISSEMENT		FONCTIONNEMENT		ENSEMBLE	
	Dépenses / Déficits	Recettes / excédents	Dépenses / Déficits	Recettes / Excédents	Dépenses / Déficits	Recettes / Excédents
Résultats reportés	53 522.12	-----	-----	101 125.86	53 522.12	101 125.86
Opér. exercice	155 814.54	156 741.55	489 638.41	577 405.71	645 452.95	734 147.26
TOTAUX	209 336.66	156 741.55	489 638.41	678 531.57	698 975.07	835 273.12
Résultats clôture	52 595.11	-----	-----	188 893.16	-----	136 298.05
Restes à réaliser	8 814.00	-----	-----	-----	8 814.00	-----
TOTAUX CUMULES	61 409.11	-----	-----	188 893.16	8 814.00	136 298.05
Résultats définitifs	61 409.11	-----	-----	188 893.16	-----	127 484.05

2° Constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes;

3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser ;

4° Voté à l'unanimité et arrêté les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Affectation des résultats

Vu l'approbation du compte administratif 2011,

Vu l'excédent de fonctionnement ressortant du compte administratif à savoir : 188 893.16 €,

Vu le déficit d'investissement du même exercice d'un montant de 61 409.11 €,

Le Conseil Municipal, sur la proposition de M. le Maire, décide d'affecter l'excédent de fonctionnement ressortant du compte administratif 2011, au budget 2012 comme suit :

SECTION	COMPTE	MONTANT
Investissement	1068	61 409.11
Fonctionnement	002	127 484.05

Compte de gestion 2011

M. le Maire soumet à l'assemblée le compte de gestion de l'exercice 2011 établi par le Trésorier comptable de la commune. Le total des opérations est conforme au compte administratif concerné. Conformément à l'article L.2121-31 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal, à l'unanimité des présents, arrête le compte de gestion de l'exercice 2011.

Article 2

BÂTIMENTS COMMUNAUX – CONTRAT D'ENTRETIEN DES CHAUDIERES

M. le Maire informe l'assemblée de l'arrivée à échéance des contrats d'entretien des chaudières fioul des bâtiments communaux. Une consultation a donc été lancée auprès des entreprises spécialisées.

Commune de BALSCHWILLER

Vu les offres en présence,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Retient la proposition de contrat annuel d'entretien de la Sté Entretien-Dépannage Chauffage LARIO Manuel de CARSPACH (68130) qui s'établit comme suit :
 - Chaudière Mairie-Ecole : 160 € TTC
 - Chaudière Dépôt incendie : 120 € TTC
 - Chaudière Foyer communal : 120 € TTC
- Vote et ouvre les crédits nécessaires au compte 6156 des budgets 2012 et suivants.

Article 3

ACQUISITION DE TERRAIN

M. le Maire rappelle à l'assemblée la délibération en date du 20 août 2010 donnant un accord de principe pour l'acquisition d'une partie des parcelles 52a et 53 section 02 suite à la proposition de vente du propriétaire.

Les terrains sont situés en zone AUa du plan local d'urbanisme.

Il appartient à la commune de décider ou non de l'acquisition afin de faire arpenter les parcelles en question.

Sur proposition de M. le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Donne un accord de principe pour l'acquisition des parcelles susnommées.
- Entend statuer sur le prix d'achat après l'arpentage.
- Autorise M. le Maire à faire procéder à l'arpentage.
- Autorise M. le Maire à engager les démarches à intervenir.
- Vote et ouvre les crédits nécessaires au compte 2112 du budget 2012 pour les frais d'arpentage.

Article 4

SALLE D'ARCHIVES

M. le Maire informe le conseil municipal de l'état du classement des archives communales. L'archiviste du centre de gestion du Haut-Rhin vient de terminer sa troisième campagne de classement et a ainsi pu achever le fond 2 entre 1945 et nos jours.

Ce volume nécessite un espace de rangement conséquent et aux normes réglementaires imposées par les Archives Départementales. M. le Maire propose d'utiliser à cet effet l'une des pièces de l'ancien logement de la Mairie-Ecole. Quelques aménagements et acquisitions sont à réaliser avant le dépôt des archives.

Vu les offres pour l'acquisition de rayonnage,

Sur proposition de M. le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des présents,

- Décide d'acquérir des rayonnages pour la salle d'archives auprès de CAMIF COLLECTIVITES
- Vote et ouvre les crédits nécessaires au compte 2184 du budget 2012 à savoir 2 000.- €

Article 5

SUBVENTIONS 2012

M. le Maire présente à l'assemblée les demandes de subventionnement réceptionnées en Mairie à ce jour pour l'exercice 2012.

Vu les demandes motivées des responsables des associations,

Commune de BALSCHWILLER

Le Conseil Municipal, sur la proposition de M. le Maire,

- souhaite montrer son soutien à la vie associative en revalorisant le montant des subventions aux associations locales.
- décide d'attribuer pour 2012, les subventions suivantes aux associations :

Société des amis de la bibliothèque départementale (BIBLIOBUS)	80 €
APA LIB'	450 €
Association française des sclérosés en plaques	80 €
Association de Jumelage BALSCHWILLER-LA BAZOUGE DE CHEMERE <i>Subvention exceptionnelle 20 ans du jumelage et accueil des Mayennais</i>	1 800 €
Chorale sainte Cécile de BALSCHWILLER	250 €
Association des donneurs de sang BALSCHWILLER & Environs	250 €
Association saint Morand	250 €
Association Mini-Maxi Gym de BALSCHWILLER	250 €
Association de pêche de BALSCHWILLER	250 €
Association DELTA-REVIE Haut-Rhin	120 €

Vote et ouvre les crédits nécessaires au budget primitif 2012 au compte 6574.

- La Section Théâtrale bénéficiera de la mise à disposition gratuite du Foyer pour ses représentations théâtrales et ses répétitions.
- L'association de Quilles St Gall bénéficiera de la mise à disposition gratuite du foyer pour un loto.
- L'association Balschwiller en fête dispose du foyer pour son assemblée générale et de la vaisselle pour la fête du lavoir.
- L'association Balsch'animation bénéficiera de la mise à disposition gratuite foyer pour l'organisation de l'animathlon.

Article 6 DIVERS

Circuit VTT – Pékin – Paris - Londres :

Dans le cadre de l'organisation des Jeux Olympiques de Londres en août 2012, un rallye VTT reliera Pékin à Londres. Le trajet traverse Balschwiller le vendredi 17 août et les participants (dont un balschwillois) s'arrêteront quelques minutes au lavoir. Un petit accueil sera organisé par la municipalité.

Caravane du sang :

Mme PEDUZZI Fernande informe l'assemblée que la caravane du sang passera à Balschwiller en juin 2013 dans le cadre de la journée mondiale du don de sang.

Opération brioches :

Mme NENOT Patricia tient à signaler que l'opération brioches 2011 a permis de récolter 440.- € lors de la vente dans la commune.

Commune de BALSCHWILLER

ONF – Fonds de coupe :

L'agent ONF aillant eu un accident du travail, il est demandé aux membres de la commission forêt de participer à l'attribution des lots de fonds de coupe en lien avec M. ZIEGLER, chef d'agence de l'UOT Basse-Largue.

Eclairage public :

Les frais d'éclairage public ayant connu une forte hausse en raison des changements de tarifs du fournisseur d'électricité, la municipalité souhaite engager une réflexion quant à la mise en place d'un type d'ampoules moins consommateur d'énergie.

Assainissement :

M. le Maire rappelle la tenue d'une réunion publique vendredi 24 février 2012 au foyer pour la présentation à la population du programme de travaux dans le cadre du projet d'assainissement collectif.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, M. le Maire a levé la séance à 21h40.

**APPROBATION DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE BALSCHWILLER**

Séance du 17 février 2012

ORDRE DU JOUR

1. Finances communales
 - *Compte administratif 2011*
 - *Affectation des résultats*
 - *Compte de gestion 2011*
2. Bâtiments communaux – contrat d’entretien des chaudières
3. Acquisition de terrain
4. Salle d’archives
5. Subventions 2012
6. Divers

Nom, Prénom	Qualité	Signature	Procurations
M. SCHNOEBELEN Jean-Marie	Maire		
M. JACOBBERGER Thierry	1 ^{er} Adjoint		
M. MEYER Gérard	2 ^{ème} Adjoint		
M. SCHAD Pierre	3 ^{ème} Adjoint		
M. KIPPELEN Jean-Baptiste	Conseiller municipal		
M. STEMMELEN Philippe	Conseiller municipal	Absent excusé	
M. KRAFFT Pascal	Conseiller municipal		
M. WOLF Christian	Conseiller municipal	Absent excusé	
Mme JOUBARD Josiane	Conseillère municipale	Absente excusée	
M. FISCHER Jean-Luc	Conseiller municipal	Absent excusé	
M. CHRISTEN André	Conseiller municipal	Absent excusé	
M. HASENBOEHLER Thomas	Conseiller municipal		
Mme NENOT Patricia	Conseillère municipale		
Mme PEDUZZI Fernande	Conseillère municipale		